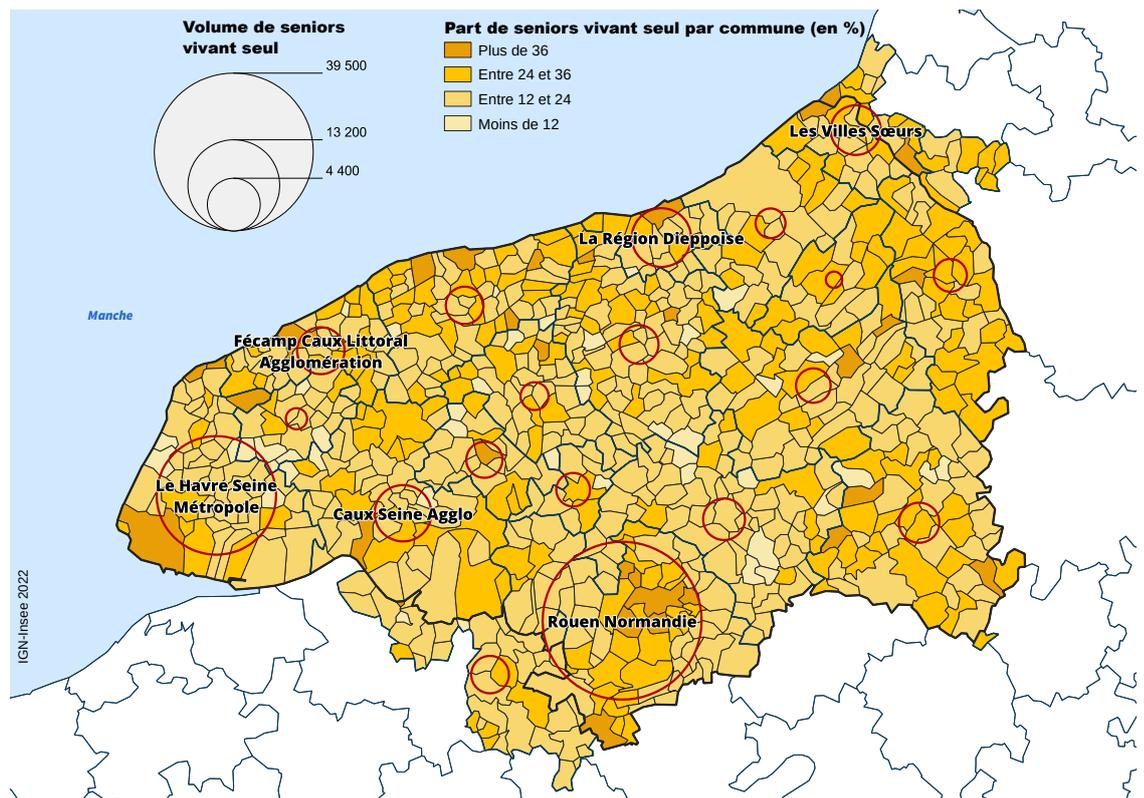


En Seine-Maritime, trois seniors sur dix vivent seuls, soit près de 100 000 personnes

Le département de la Seine-Maritime compte 330 000 seniors vivant à domicile, dont près de 100 000 sont seuls (30,3 %). Cette proportion de personnes seules est très marquée dans les grands pôles urbains, telles la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (31,8 %), la Métropole de Rouen (33 %) et la communauté d'agglomération de la région dieppoise (34,7 %).



La solitude touche davantage les femmes et elle les touche plus tôt

Les seniors vivant seuls en Seine-Maritime sont majoritairement des femmes qui sont seules bien plus souvent que les hommes, conséquence de leur espérance de vie plus élevée. Elles sont aussi souvent plus jeunes que leur mari et il est plus rare que celles-ci décèdent avant leur conjoint, donc plus probable qu'elles affrontent la disparition de ce dernier et subissent la solitude qui en résulte.





Les seniors vivant seuls en Seine-Maritime sont 3,6 fois plus touchés par la pauvreté que les couples de seniors sans enfant

Les personnes seules et les couples sans enfants représentent plus de 85 % des ménages seniors de la Seine-Maritime. Le taux de pauvreté des personnes seules s'élève à 13,3 %, il est nettement supérieur à celui des couples seniors sans enfant (3,7 %).



En Seine-Maritime, la pauvreté touche davantage les seniors les plus jeunes et les plus âgés

Les seniors de 60-69 ans, plus souvent en situation de monoparentalité, sont plus nombreux à se trouver en situation de précarité que les 70-79 ans. La pauvreté est à nouveau plus élevée pour les seniors de plus de 80 ans.



En Seine-Maritime, près de 75 000 seniors supplémentaires en 2050

En 2020, la Seine-Maritime compte 335 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 26,6 % de la population du département. Cette part des seniors augmente chaque année et pourrait atteindre 33 % en 2050.

En 2020, environ 50 000 seniors de Seine-Maritime sont en situation de dépendance

En 2020, la dépendance touche 50 680 seniors en Seine-Maritime, dont 13 070 en situation de dépendance sévère. Le taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus est équivalent, en Seine-Maritime, à celui de la région Normandie et de la France métropolitaine.



À l'horizon 2050, 19 700 personnes âgées supplémentaires en perte d'autonomie en Seine-Maritime

La population dépendante pourrait augmenter de 39 % d'ici 2050, soit 19 700 personnes supplémentaires. Cette croissance serait plus rapide au cours des deux prochaines décennies, soit jusqu'en 2040.

En Seine-Maritime, le vieillissement pourrait nécessiter près de 2 400 emplois d'aides à la dépendance supplémentaires d'ici à 2030

En lien direct avec l'augmentation de la dépendance, le vieillissement de la population pourrait mobiliser 20 000 emplois d'aides à la dépendance d'ici à 2030 pour prendre en charge la perte d'autonomie, soit la création de 2 370 emplois au cours de la décennie.

Contact presse **Pascal JULIEN**

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur Twitter [@InseeNormandie](https://twitter.com/InseeNormandie)